RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**BOAMP.fr**
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

# Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45876

Département(s) de publication : **83**
Annonce n° **25-45876**
Services

## Section 1 - Reference de l'avis initial

**Annonce n°** 25-39396

## Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commune De Six-Fours-Les-Plages
**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET
**N° National d'identification :** 21830129900010
**Ville :** SIX-FOURS-LES-PLAGES
**Code postal :** 83140
**Groupement de commandes :** Non
**Département(s) de publication :** 83

## Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** PRESTATIONS DE SURVEILLANCE DE SITES ET DE SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE POUR LES FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA VILLE SIX-FOURS
**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79714000
**Type de marché :** Services
**Description succincte du marché :** Le marché a pour objet d'assurer le gardiennage, le contrôle et la surveillance de sites ainsi que la protection des personnes et des biens lors des festivités organisées par les services de la Ville de Six-Fours, d'assister les organisateurs dans la mise en place du dispositif de sécurité et d'être prêt à intervenir en cas d'incident. Le contrat fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. L'accord-cadre fait l'objet d'un allotissement en 2 lots. Le marché est conclu pour une première période d'un an à compter de sa date de notification. Il sera reconductible 1 fois pour une période d'un an
**Critères d'attribution :** Qualite : 60% Prix : 40%

## Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 28/04/2025 à 16h00, lire 05/05/2025 à 16h00

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/04/2025